

PROCHAINES MANIFESTATIONS



Fête nationale du 1^{er} août

Comme de coutume, les festivités du premier août auront lieu en tout temps sous la cantine aménagée au centre communal.

Le programme complet de la fête vous parviendra peu avant par tous-ménages.

Organisation : Comité du 1^{er} août

Semaine du soir du Port de Founex

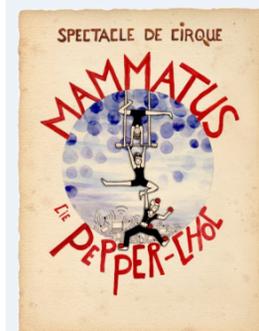
Afin de couronner cinq régates en cinq soirées, la traditionnelle Semaine du soir se tiendra du **lundi 14 au vendredi 18 août 2017**. A chacune de ces soirées seront servis un repas et un vin différent, sponsorisé par un vigneron du village. Enfin, les soirées seront animées par des concerts live et des DJ's.

Organisation :

Club nautique - Semaine du Soir de Founex



Photo : Sylvain Fasel



Compagnie Pepper-Choc Spectacle Mammatus

Au travers de ses spectacles, la compagnie de cirque professionnelle Pepper-Choc aborde avec humour et dérision des thèmes courants de la société occidentale en privilégiant un axe poétique et décalé car plus à même de toucher le spectateur dans ce qu'il a de plus sensible.

Avec le spectacle Mammatus, ce sont les smartphones qui sont mis en lumière autour de 3 personnages un peu fous, qui du haut de leur trapèze et armés de leurs balles vous feront passer un agréable moment, en famille ou entre amis.

Si vous aimez le cirque, si vous aimez rire et regarder des acrobates évoluer dans les airs, ne manquez pas de venir les voir le dimanche **6 août 2017, à 17h00**, sur le terrain de la Route de Châtaigneriaz 4, à proximité du parking de la maison de commune.

Spectacle à prix libre - Tout public - Durée : 45 min.



JOURNAL COMMUNAL

N° 19 - Juin 2017

Informations de la Municipalité

La mosaïque florale située au Chemin du Lac a bénéficié d'une rénovation complète et d'une replantation des fleurs. Nous espérons voir se dessiner prochainement un joli motif dès la floraison des plantons.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos employés du service des extérieurs, qui se sont attelés à remettre cet écusson floral à neuf.

Avant



Chantiers en cours

Réaménagement du Chemin des Fontaines

Les dernières réfections de génie civil auront lieu les 8 et 9 juin 2017. Pendant ces deux jours, la circulation sera partiellement entravée par les camions et les engins de chantier.

La pose du tapis final engendrera par contre une fermeture complète de la route, du 12 au 16 juin 2017. Nous vous remercions par avance de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera mise en place.

Réaménagement de la Route de Châtaigneriaz et du carrefour avec le Chemin de l'Épinette

Les travaux suivent le planning annoncé et la deuxième étape devrait débuter prochainement. Celle-ci impliquera la fermeture du tronçon entre le giratoire du Centre sportif et le carrefour de l'Épinette. En revanche, le reste de la Route de Châtaigneriaz sera rouvert à la circulation. La signalisation sera quant à elle mise à jour pour se conformer aux changements de déviations.

Travaux CFF - Route de Courte Raie

La Route de Courte Raie sera fermée à compter du 12 juin 2017, pour une durée d'environ 6 mois. En accord avec la Commune, une déviation a été mise en place par les CFF et ces derniers se chargent d'informer régulièrement la population de l'avancée des travaux.

Entretien annuel des routes

Des travaux routiers ponctuels sont susceptibles d'avoir lieu à différents emplacements pour divers travaux d'entretien (réfections, purges, gravillonnage, remise en place de conduites de drainage, etc.). Ces travaux ne devraient pas entraîner de fermeture à la circulation.

Conseil communal du 3 avril 2017

Lors de sa séance du 3 avril 2017, le Conseil communal de Founex a

- Approuvé le préavis N° 14/2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 76'000.00 en vue de l'organisation d'une exposition sur l'histoire du village de Founex;
- Approuvé le préavis N° 15/2016-2021, concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 350'000.00 en vue de l'équipement de l'ensemble des bâtiments communaux d'une sécurisation électronique des accès.

Prochaine séance

Lundi 26 juin 2017, à 18h30

L'ordre du jour de cette séance sera disponible sur notre site internet à partir du 16.06.17.

COMMUNE DE FOUNEX

Taille des haies et des arbres en bordure du domaine public - Rappel

Nous rappelons aux propriétaires de fonds jouxtant les routes cantonales et communales, qu'en vertu des dispositions légales, ils sont tenus de tailler les arbres et les haies selon les normes suivantes :

La taille des haies doit se faire :

- A la limite de la propriété.
- A une hauteur maximale de 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue, et de 2 mètres dans les autres cas.

L'élagage des arbres doit quant à lui être fait :

- Au bord des chaussées : à 5 mètres de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur.
- Au bord des trottoirs : à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de propriété.

Il est à rappeler que ces dispositions sont valables toute l'année. Après un avertissement écrit, l'élagage sera exécuté aux frais des propriétaires. Il est également rappelé que toutes les parcelles incultes doivent être nettoyées ou fauchées 2 fois par an.



Pour de plus amples informations sur les plantations en limite du domaine public, nous vous invitons à consulter la Loi sur les routes (LRou), son règlement d'application (RLRou) & le Code rural et Foncier (CRF).

TEXAID - Campagne de collecte - Septembre

La société TEXAID procède régulièrement à des campagnes de ramassage des textiles et chaussures usagés au bénéfice d'organismes caritatifs. Pour ce faire, elle distribue des sacs à vêtements en tous-ménages et organise par la suite un ramassage de rue. Néanmoins, ce système de collecte « classique » est sur le déclin, en particulier dans les villages et villes qui ne disposent pas de conteneurs pour centraliser les ramassages, ce qui engendre plus de déplacements.

Dès lors, TEXAID a cherché une solution plus écologique et a finalement mené un projet pilote en collaboration avec la Poste, qui a donné entière satisfaction. Ainsi, le ramassage peut être désormais assuré par les facteurs en même temps que la distribution de courrier, ce qui permet de réduire l'impact CO₂ sans trajets à vide.

Cette collaboration avec la Poste aura lieu pour la première fois dans le canton de Vaud **en septembre prochain**.

Ainsi, pendant tout le mois, vous aurez la possibilité de déposer vos sacs de collecte près de vos boîtes aux lettres, du lundi au vendredi. Nous vous remercions par avance de ne déposer ces sacs que lors d'un temps sec ou de les protéger des intempéries, les sacs mouillés n'étant pas ramassés.

Ces informations vous seront rappelées par le biais d'un flyer qui vous sera distribué en tous-ménages avec un sac de collecte, durant le mois d'août prochain.



Plan canicule 2017

Depuis plusieurs années, la Confédération, le Canton, la Préfecture et les communes mettent en place le « Plan canicule » pour l'été à venir.

Les recommandations à suivre sont les suivantes :



Se reposer, rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors



Laisser la chaleur dehors, se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps



Boire régulièrement, manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique



Conseils supplémentaires concernant les enfants :

Protéger les enfants de la chaleur

- Bien aérer les locaux tôt le matin et la nuit
- Privilégier des activités matinales et à l'ombre
- Ne pas exposer les enfants au soleil
- Penser au chapeau, au t-shirt et à la crème solaire
- Ne jamais laisser un enfant dans une voiture ou sans surveillance

Rafrâchir les enfants

- Les rafraîchir avec des douches tièdes ou un linge humide
- Leur offrir de l'eau régulièrement
- Leur servir des repas rafraîchissants, froids et légers
- Les habiller légèrement

Prendre grand soin des enfants malades

- Etre particulièrement attentif aux enfants atteints de maladies chroniques, cardio-vasculaires ou neurologiques
- Surveiller les signes d'épuisement et de fatigue, la sécheresse de la peau et des lèvres
- Consulter un médecin en cas de doute, en particulier lors de diarrhées (attention à la déshydratation rapide)



En présence de signaux d'alerte

Appeler le médecin traitant. S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde : **0848 133 133**

En cas d'urgence vitale, appeler le **144**.

Page d'information du canton de Vaud : www.vd.ch/canicule



Ouverture d'un cabinet d'esthétique

Un nouveau lieu de l'esthétique et de remise en forme a ouvert ses portes à Founex.



Coordonnées :

Mme Jasmine Balmer
Ch. des Repingonnes 7
1297 Founex
079 871 23 54
jasmine-balmer@hotmail.ch